

Pour l'avenir du climat, désinvestissons des énergies fossiles

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Considérant :

Que l'utilisation des énergies fossiles est la principale responsable du changement climatique,

- Que la commune de Satigny est aussi un acteur du réchauffement climatique et que notre commune peut localement intervenir pour en limiter les impacts sur la Terre.
- Que la Politique environnementale de Satigny 2017 comporte un volet émissions de gaz à effet de serre ambitieux
- Que depuis 2010 la commune de Satigny est labélisée Cite de l'Energie et s'est fixé comme objectif de ne plus utiliser d'énergies fossiles dans les bâtiments communaux
- Que les réponses globales en faveur de la limitation du réchauffement climatique sont aussi l'addition des solutions locales.
- Qu'en décembre 2015, lors du sommet de la COP21 à Paris, les participants, dont la Suisse, ont entériné un accord visant à contenir le réchauffement climatique au-dessous du seuil de 2.
- Que le risque financier, appelé aussi « risque carbone », est considérable pour les investisseurs, puisque la valeur boursière des sociétés du secteur des énergies fossiles est basée principalement sur leur potentiel futur d'exploitation des ressources naturelles.
- Que plus de 500 institutions à travers le monde ont annoncé le retrait de leurs investissements du secteur fossile, parmi lesquelles figurent en Europe la Ville de Copenhague, le fonds national de Norvège et le Conseil OEcuménique des Eglises,
- Que le Conseil fédéral estime à 11 milliards de francs les avoirs des fonds de pension suisses placés directement dans les énergies fossiles.
- Que les placements décarbonés sont éthiquement responsables et offrent déjà bien souvent de meilleures performances économiques que ceux placés dans les énergies fossiles,
- Que le Constitution genevoise invite les collectivités à mettre en oeuvre des politiques propres à réduire les gaz à effet de serre,
- Que des projets de motions ont été et sont déposés au Grand Conseil et dans plusieurs communes genevoises demandant le désinvestissement des énergies fossiles,

Le Conseil municipal Satigny Invite le Conseil administratif à :

- Renoncer à investir dans des entreprises principalement actives dans la prospection, l'extraction, la transformation ou la distribution d'énergies fossiles.
- Le cas échéant, à demander aux gestionnaires concernés d'investir dans des fonds de placement décarbonés qui respectent les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise.
- Saisir l'opportunité de cette campagne de désinvestissement des énergies fossiles pour en faire tout autant avec les investissements de Satigny pour ses fonds propres, notamment à travers la caisse de pension des employés de la Commune CAP.

Pour le groupe PLR ??

Pour le groupe des Verts Libéraux ??

Pour le groupe PDC ??

Pour le groupe UDC-MCG - ??

Pour le groupe Alternative - Laurent Cornaglia